

Cachan, le 7 mai 2012

Diffusion : M. le MAIRE
Mme E. PESCHEUX
Mme I. DAESCHNER
Melle D. BARJOU
M. C. BEY

Les participants

<p>Compte-rendu de la réunion du 3 mai 2012 Groupe Habitat - Cadre de Vie</p>

Objet : Réunion préparatoire de la Fêtes des Voisins sur le thème de « Voisins solidaires »

1) Voisins solidaires

Le premier thème abordé lors de cette réunion est la question du dispositif des « voisins solidaires ».

Ce thème est abordé par la commission « Habitat Cadre de Vie » depuis le mois d'octobre dernier. Dans ce cadre les participants ont proposé de lancer une nouvelle rencontre des habitants au moment de la nouvelle année, ce qui a pu être réalisé dans plusieurs résidences le samedi 7 janvier 2012, et particulièrement par les habitants des résidences I3F et Valophis.

L'idée d'adhérer au dispositif créé par l'association « Voisins solidaires » avait été évoqué, mais Madame Edith PESCHEUX, a informé les participants que la Mairie de Cachan ne souhaitait pas adhérer au dispositif de l'association des voisins solidaires, étant donné qu'une adhésion a déjà lieu avec l'association « immeubles en fêtes ».

Néanmoins, afin de pouvoir poursuivre les initiatives de la commission permettant de développer le lien social et la convivialité entre les habitants, le service communication de la Ville peut développer des outils support. Ainsi un projet d'affiches sur « l'aide ponctuelle entre voisins » a été présenté aux participants.

Les personnes du groupe Habitat – Cadre de Vie soulèvent plusieurs questions :

- Monsieur Le HEN (amicale OGIF) a fait remarquer que ce genre de service existait déjà par l'intermédiaire des centres sociaux culturels et que cela risquait de générer un doublon. La réponse apportée est que cela permettrait de créer une complémentarité des services pour les usagers tout en précisant que cette aide ne serait que ponctuelle. De plus, cela pourrait également permettre aux personnes isolées qui n'ont pas encore osé se rendre dans ces centres de se voir offrir une aide.

- Le terme de « service » a été remplacé par le terme « d'aide ponctuelle ».

- Le terme de « soutien scolaire » a été remplacé par celui « d'aide scolaire ponctuelle ».

- Dans cette liste de services proposés, on supprime ce qui pourrait faire partie d'un service marchand comme « réparation et cours de langue ».

- Enfin, Madame GAUTHIER BOULANGER (Conseil Syndical du 3, rue Victor SCHOELCHER) a évoqué la responsabilité juridique de la Mairie. Il s'agirait de rajouter une annotation qui cadre le dispositif en précisant que chaque personne est responsable de son engagement et qu'il s'agit d'une aide ponctuelle sans obligation de résultat et cela sur la base du bénévolat.

La Ville de Cachan joue un rôle de facilitateur pour cette initiative solidaire qui permettrait par ailleurs de créer du lien intergénérationnel.

L'idée serait de présenter ces modifications le jour même de la Fête des Voisins afin de toucher le plus grand nombre de personnes.

2) La fête des voisins

La prochaine édition de la fête des voisins aura lieu le **vendredi 1^{er} juin 2012**.

S'agissant du thème de la Fête des voisins, le service Habitat-Logement distribuera le kit habituel (affiches, ballons gonflables, tee-shirt...).

Madame GAUTHIER BOULANGER souhaite savoir s'il était envisageable de fermer la rue pour cette occasion et permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer en toute sécurité.

Madame PESCHEUX lui a indiqué qu'il fallait faire cette demande à Monsieur Le Maire par écrit et qu'un arrêté municipal pouvait être pris.

Il a été précisé qu'il serait possible aux participants d'envoyer les photos prises lors de cet événement afin qu'un échantillon soit mis en ligne sur le site de la Ville.

→ Dans un souci d'organisation, les actions menées sont à communiquer avant le 30 mai 2012 auprès du service Habitat-Logement situé au 3, rue Camille Desmoulins.

Tél : 01 49 69 15 77.

→ Afin de pouvoir bénéficier de l'aide la ville pour organiser cette manifestation, le service Habitat-Logement se tient à votre disposition pour :

- les demandes d'outils de communication (affiches, tee-shirts, ballons, tracts et invitations). Ceux-ci seront disponibles à compter du **lundi 14 mai 2012**.

- les demandes de matériel (chaises, tables, barrières...) doivent être faites au **plus tard le mercredi 23 mai 2012**.

Merci de bien vouloir préciser les coordonnées (N° téléphone) des personnes qui réceptionneront le matériel. Les souhaits en matière de tables et de chaises doivent être évalués au nombre le plus exact possible.

La répartition de ce matériel se fera en fonction des autres manifestations prévues sur la Ville.

Tony HERVE

Responsable Adjoint du service Habitat-Logement